

BULLETIN D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

La réinscription est obligatoire chaque année.

FICHE A RETOURNER A LA MAIRIE A PARTIR DU 27 AOÛT 2018

ANNEE 2018-2019

ENFANT –

NOM = ----- Prénom = -----

Né (e) le = ----- à = -----

Ecole Maternelle Ecole Blaise CHARLUT Ecole Marcel GRILLON

Choix d'un menu : ne cocher qu'une seule case.

Menu «STANDARD» Menu « SANS PORC »

Allergie alimentaire : Oui Non

Si oui, préciser l'allergie :



Toute allergie alimentaire doit obligatoirement être signalée à la direction de l'éducation. L'inscription au restaurant scolaire ne pourra se faire qu'après avis médical, puis validation de l'accueil de l'enfant par la direction de l'éducation.

N° ALLOCATAIRE CAF _____ N° SECURITE SOCIALE _____

QUOTIENT FAMILIAL _____

RESPONSABLE DU FOYER DE L'ENFANT

NOM = ----- Prénom =-----

Adresse = -----

Produire un justificatif de domicile de moins de 2 mois

Code postal = ----- Ville =-----

Téléphone = ----- / -----

mail : ----- @-----

Téléphone d'une personne à prévenir en cas d'urgence ou téléphone sur le lieu de travail

----- ou N° -----

Le prix du repas est fixé à 2.75 au 1^{er} septembre 2016

Les parents s'engagent à respecter le règlement du restaurant scolaire de La Réole.



Tout dossier incomplet sera retourné à la famille et l'inscription ne sera pas prise en compte. La demande d'inscription pour l'année 2018-2019 ne sera prise en compte que si la famille est à jour de tous ses règlements des années précédentes

A LA REOLE le-----

Signatures des parents,
ou des responsables légaux

Signature de la Mairie